

# Formation semestre 2 : Accueil des personnes en situation de handicap Module 2- Recensement de l'offre accessible

Hérault

## Dates et durée de la formation

**Durée** : 2 jours

**Date(s)** :

30 novembre, 1 décembre (Nombre total d'heures de formation : 14)

## Public cible

Personnes ayant bénéficié du module 1 de la formation « accueil des personnes en situation de handicap »

**Tarif de la formation :**

**350 € net de taxes**

**Salarié de droit privé : Coût venant en déduction de l'enveloppe formation de chaque structure. Vérifier les modalités de prise en charge auprès de votre OPCO. N'oubliez pas de faire aussi votre inscription auprès de l'AFDAS !**

**Numéro de déclaration d'activité pour demande de prise en charge de la formation auprès de l'OPCO :**  
**76340953834**

## Objectifs

Etre en capacité de fournir un accueil adapté,

Assurer un rôle de personne ressource,

Réaliser un recensement de l'offre et la promouvoir : guide l'offre accessible sur le territoire

## Pré-requis

Conseillers en séjour ayant suivi le module 1 Accueil des personnes en situation de handicap

## Intervenants

**Jacky Lapalud :**

Administrateur national et délégué régional Occitanie « Tourisme et Handicaps », formateur et responsable Accessibilité à l'AVH de Montpellier, et membre de la commission accessibilité et du Pôle Formation au CLCPH.

**Gilles Grange :**

Président de l'association Roule Nature, trésorier, administrateur, membre de la commission accessibilité au CLCPH, et membre de Commission Communale d'Accessibilité de la ville de Montpellier.

**Tarif de la formation : 350 € net de taxes**

**Salarié de droit privé : Coût venant en déduction de l'enveloppe formation de chaque structure. Vérifier les**

**modalités de prise en charge auprès de votre OPCO. N'oubliez pas de faire aussi votre inscription auprès de l'AFDAS !**

**Numéro de déclaration d'activité pour demande de prise en charge de la formation auprès de l'OPCO :**  
**76340953834**

## Contenu de la formation

Après un rappel du cadre réglementaire et de l'intérêt de la démarche pour un territoire, la formation apporte des outils méthodologiques visant à recenser l'offre touristique accessible d'un territoire.

Organisée au sein d'un établissement recevant du public, les stagiaires sont en conditions réelles pour acquérir les méthodes de recensement de cette offre, sur le terrain.

### **Journée 1 :**

1. Rappel du contexte réglementaire (lois 2005 et 2014)
2. Objectifs d'un recensement de l'offre accessible / intérêts pour le territoire
3. Définition des critères à analyser (stationnements, cheminements, voirie etc...)

### **Journée 2 :**

4. Méthode d'élaboration d'une grille d'analyse
5. Mise en situation par groupe de travail dans un ERP
6. Méthode de synthèse de l'étude : réaliser un guide des sites accessibles du territoire

- **Nombre de personnes** : 12
- **Code action** : 23010-2